

## Modification de lignes directrices

### **Utilisation de la méthadone dans le traitement de la toxicomanie aux opioïdes**

Ce document est une mise à jour d'une précédente publication ayant pour titre **Utilisation de la méthadone dans le traitement de la toxicomanie aux opiacés**, publiée en octobre 1999.

Selon les nouvelles directives, la méthadone doit toujours être administrée sous forme liquide dans un excipient. L'utilisation de comprimés, de capsules ou de toute autre forme de méthadone doit répondre à des exigences particulières décrites dans le document *Politique sur l'utilisation de la méthadone en comprimés*.

L'obligation de justifier au dossier les ordonnances de plus de 120 mg par jour est remplacée par : « Toute modification de dose nécessite une justification au dossier ».

Si la dose quotidienne est de 200 mg et plus, une évaluation médicale deux heures postdose s'impose.

Le fractionnement des doses demeure exceptionnel. Le surdosage justifiant le fractionnement de la dose doit être spécifiquement documenté au dossier.

Si le patient change de pharmacie, le médecin doit en aviser les deux pharmaciens pour éviter que le patient obtienne de la méthadone de chacun d'eux.

Tout échantillon d'urine pour analyse doit être clairement authentifié.

Le nombre total de privilèges peut être augmenté à un maximum de six par semaine.

L'algorithme relatif à l'obtention de privilèges est modifié (voir ci-dessous).

<b>NOUVEL ALGORITHME</b>	
De 0 à 3 mois	Aucun privilège
4 <sup>e</sup> mois	1 <sup>er</sup> privilège
5 <sup>e</sup> mois	2 <sup>e</sup> privilège
De 6 à 8 mois	3 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup> privilège
Plus de 8 mois	5 <sup>e</sup> ou 6 <sup>e</sup> privilège
Lorsqu'il bénéficie du plus grand nombre de privilèges, le patient ne se présentera qu'une seule fois par semaine à la pharmacie.	

La dose maximale à apporter de 600 mg est abolie.

<b>ANCIEN ALGORITHME</b>	
De 0 à 3 mois	Aucun privilège
De 4 à 6 mois	1 <sup>er</sup> privilège
De 6 à 9 mois	2 <sup>e</sup> privilège
De 9 à 12 mois	3 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup> privilège
Plus de 12 mois	5 <sup>e</sup> privilège
Obligation de deux visites en pharmacie par semaine.	